

Programme de travail 2025

1. Soutien des membres de LaFédé

Du fait de sa proximité avec les structures adhérentes, LaFédé repère, mesure, analyse et connaît les enjeux de la médiation sociale et culturelle au niveau régional, en termes d'évolution des besoins des associations comme des différents publics et de l'influence des politiques territoriales : collectivité locale ou politique de la ville. La chargée de développement se rend fréquemment dans les locaux des associations afin de bien identifier les besoins particuliers et l'évolution de chaque structure. Cette connaissance permet à LaFédé de proposer un soutien adapté aux réalités du terrain.

1.1 Accompagnement et intégration des associations

Accompagnement des membres de LaFédé

Pour soutenir ses membres, LaFédé propose un accompagnement personnalisé pour les associations qui sollicitent de l'assistance, par exemple lors de la mise en place de nouveaux projets, du renouvellement de conventions d'adultes-relais ou de difficultés liées au fonctionnement associatif. La chargée de développement se déplace à la demande des structures afin de travailler en collaboration avec les membres de l'équipe.

En 2025, des séances de travail sont d'ores et déjà programmées, notamment pour appuyer deux associations qui se trouvent en difficulté. Une association demande un accompagnement pour la mise en œuvre de son projet associatif et la recherche de locaux, l'autre dans la stabilisation de sa situation financière. Mais d'autres demandes peuvent émerger en cours d'année et seront accompagnées soit par la chargée de développement soit dans le groupe d'entraide mutuelle.

Le soutien des associations représente environ 25 jours par an.

Intégration des nouvelles associations

Lors des entretiens avec les associations adhérentes, les différents partenaires associatifs susceptibles d'être intéressés sont identifiés, puis contactés par la chargée de développement pour un premier entretien d'information. Si l'association répond aux critères et souhaite faire partie de LaFédé, une adhésion lui est proposée, et l'association pourra ensuite bénéficier pleinement du programme de travail et de formation de la fédération.

La chargée de développement établit par la suite des rencontres avec l'équipe de la nouvelle association adhérente (administrateurs et/ou salariés) afin d'assurer l'intégration de la structure dans le réseau.

Objectif : 3 nouvelles associations intégrées en 2025

1.2 Groupe d'entraide mutuelle

LaFédé est composée d'associations de proximité, chacune avec leur expertise propre à leur territoire d'intervention. Les structures rencontrent souvent les mêmes problématiques et pourront s'appuyer sur les expériences des autres afin d'enrichir leurs pratiques. En complément du soutien proposé par LaFédé, il a été décidé d'impulser une dynamique collaborative au sein des structures adhérentes.

Ce groupe d'entraide mutuelle, à destination des directeurs et directrices des associations, a pour objectif de mutualiser l'expérience des structures, de démêler ensemble les problématiques les plus complexes et de partager des solutions opérationnelles.

Ce partage de compétences joue aussi un rôle pour fédérer les différentes associations autour des objectifs communs dans la valorisation et la qualification du métier de la médiation sociale.

La certification AFNOR

LaFédé a participé à l'élaboration de la norme Médiation sociale et du référentiel de certification AFNOR. Elle accompagne ses adhérents à la certification afin qu'ils puissent valoriser la qualité de leurs interventions, se distinguer des activités non professionnelles de médiation et inscrire leurs actions dans une démarche d'évaluation et de qualité. La préparation du dossier de certification demande une certaine méthodologie qui peut être complexe suivant la taille et l'état de l'association, notamment pour celles qui ne bénéficient pas de fonctions supports (secrétariat, gestion comptable, ...) et demande une préparation qui dure plusieurs mois.

La chargée de développement appuie les équipes lors de la mise à jour des documents administratifs et/ou de l'amélioration des outils de suivi et d'évaluation, et en les aidant à construire et mettre en place une politique qualité. Elle aide à mettre en place des audits blancs avec France Médiation et accompagne les associations à la constitution des dossiers d'inscription auprès d'AFNOR.

Une fois le dossier soumis, l'association prépare le passage de l'audit AFNOR et l'élaboration de la méthodologie d'évaluation de l'utilité sociale avec le soutien technique de LaFédé. Plusieurs temps de réunion entre la direction, le conseil d'administration, l'équipe de l'association et la chargée de développement de LaFédé peuvent être nécessaires afin d'assurer ce travail collaboratif.

En 2024, la chargée de développement a appuyé les associations dans la préparation à la certification et cet accompagnement se poursuivra en 2025, mais cette fois avec des temps d'échanges collectifs. Des groupes seront organisés avec la participation d'Interm'Aide (Creil), de LEA (Montreuil), de l'ARIFA (Clichy-Montfermeil) et de l'association Femmes-relais médiatrices interculturelles (FRMIC, Champigny-sur-Marne). Un retour d'expérience de la part de Nénuphar Médiation à la suite de l'obtention de la certification et de son audit de suivi servira comme base de travail.

L'organisation des séances de travail collectives permet de mutualiser les réflexions autour de l'amélioration du travail, le suivi et évaluation, la politique qualité... et permet à la chargée de développement de répondre aux questions et besoins des associations de manière plus efficace. France Médiation sera interpellé pour des interventions quand nécessaire.

La gestion associative

Plusieurs directeurs et directrices des associations sont confronté-es à une surcharge de travail due à la gestion administrative, financière et RH de leurs structures. S'ajoutent à ces responsabilités des difficultés liées à un manque d'effectif à cause de la précarité des conventions adulte-relais, la baisse voire la suppression des financements publics, et l'augmentation des demandes d'un public en situation de plus en plus précaire. LaFédé souhaite réunir les responsables des associations pour exposer ces difficultés et créer un espace d'échange et de partage de stratégies de gestion.

LaFédé a aussi été alertée sur les problématiques suivantes qui pourraient faire sujet des groupes d'entraide :

- Le recrutement et la fidélisation du personnel dans un contexte où l'attractivité du métier est en péril à cause de non-renouvellement des conventions et de la non-attractivité des métiers de l'intervention sociale (assistant-es sociaux, éducateur-ices, médiateur-ices, ...) ;
- La nécessité de la professionnalisation des équipes : comment gérer les absences des salarié-es sur le terrain lors des temps de formation, par exemple.

D'autres thématiques pourront être abordées cette année en fonction des priorités des associations : les stratégies de financement, la médiation à l'école, la gestion associative face à une surcharge de travail...

Objectif : 3 à 4 réunions d'entraide mutuelle en 2025

2. Renforcement des compétences des équipes

L'élaboration d'un programme de formation des équipes n'est pas simple pour les petites structures qui ont peu de ressources humaines et financières. Afin de maintenir la qualification de ses membres, LaFédé met en place un programme de formation et d'analyse de pratiques pour les salarié-es des associations, conçu après un recensement des besoins des structures.

2.1 Groupe d'analyse des pratiques

Toutes les associations membres de LaFédé ont exprimé la nécessité des temps d'analyse de pratiques pour leurs médiateurs et médiatrices. Il s'agit d'un temps d'échange de pratiques professionnelles afin d'analyser ensemble les situations les plus complexes. Dans les structures avec peu de salarié-es, ce temps collectif est précieux. Il permet aux médiateur-ices de se sortir de leurs structures respectives et de se rendre compte des réalités partagées avec leurs homologues. Ils et elles peuvent ainsi s'appuyer sur d'autres modalités possibles d'intervention.

Les séances sont axées sur

- La posture et les limites du métier ;
- Le positionnement par rapport aux partenaires opérationnels (services sociaux et de santé, institutions).

Objectif : 4 à 5 séances d'analyse de pratiques dans l'année (1/2 journée par séance)

Animation : Steve-Wilfrid MOUNGUENGUI, ancien formateur chez France Médiation

2.2 Séances de travail sur la santé mentale dans un contexte interculturel

Sensibilisation/formation en santé mentale à destination des médiatrices et médiateurs

Les médiateurs et médiatrices des associations sont souvent en première ligne d'écoute des personnes qui expriment ou démontrent un besoin de soutien en termes de santé mentale. Ils et elles jouent un rôle légitime et important dans le soutien de personnes en difficulté, même si ils et elles ne travaillent pas directement dans le domaine de la santé.

C'est pourquoi LaFédé organise une formation afin de renforcer les compétences d'écoute des médiateurs et médiatrices, afin qu'ils-elles puissent être outillé-es pour accueillir la souffrance psychosociale et éventuellement orienter les personnes vers les ressources et partenaires adaptés.

Formation potentielle : Journée de sensibilisation animée par le Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS)

Par le passé, LaFédé a eu l'occasion de collaborer avec le CCOMS en participant à un groupe de travail « santé mentale et QPV ». Cette collaboration pourra être renouvelée lors d'une ou deux journées de sensibilisation animées par le CCOMS. Cette journée aura pour objectif d'apprendre à repérer et accompagner les personnes qui pourraient être en souffrance, à mobiliser les acteurs de santé pour

bien orienter les personnes. Par la suite de cette journée, des groupes de travail peuvent être organisés sur des problématiques qui en ressortent.

Formation potentielle : les premiers secours en santé mentale

Suite au constat de la fragilisation de la santé mentale de la population depuis la crise covid, l'ARS s'est chargé du déploiement de la formation de secourisme en santé mentale, destinée aux acteurs du territoire francilien. Ces formations « premiers secours en santé mentale » sont notamment à destination des professionnel·les et bénévoles des associations. LaFédé coordonnera un travail avec l'ARS pour que les médiateurs et médiatrices puissent suivre cette formation soit en mettant directement en place avec l'ARS un cycle de formation spécialement à destination des professionnel·les de LaFédé, soit en facilitant l'inscription des médiateurs et médiatrices des associations membres aux formations mises en place par la délégation régionale de l'ARS.

Groupe de travail sur la charge mentale

Construites autour d'une problématique partagée par les professionnel·les, ces séances de travail permettent une réflexion commune et un partage d'expertise. Trois à quatre séances de travail sont envisagées au long de l'année, animées par un intervenant extérieur. Suite au recensement des besoins des associations, il a été constaté que l'accompagnement autour de la charge mentale des habitant·es est une question récurrente pour les médiateurs et médiatrices. Le repérage des signes de détresse chez les personnes accompagnées, l'accès aux soins, et comment aborder le sujet de la santé mentale et/ou de la charge mentale peut être discutées. Les sujets sont à affiner à la suite d'une sensibilisation.

Lors de ces séances de travail, le sujet de l'interculturalité sera aussi abordé, et notamment comment les médiateurs et médiatrices s'approprient la dimension culturelle dans leurs accompagnements. Les médiateurs et médiatrices travaillent majoritairement avec des populations migrantes et primo-arrivantes venant d'une multitude d'horizons, et qui se confrontent au déracinement, à l'isolement, aux traumatismes et aux difficultés liées à la communication. Quelles approches sont favorisées pour faciliter la mise en confiance des personnes, le décodage culturel, et comment aborder le sujet de la santé mentale, tabou dans certaines cultures ?

Objectif : 1 journée de sensibilisation et 3 séances de travail dans l'année

Intervenants : à définir (Psycom, Migrations Santé, CCOMS)

2.3 Formation sur la protection sociale des personnes étrangères et l'actualité de la législation autour de l'immigration

LaFédé se compose d'associations dont un des champs d'activités majeures sont des rendez-vous et permanences d'accès aux droits et d'aide aux démarches administratives. De nombreuses personnes étrangères viennent aux permanences notamment pour être accompagnées dans leurs démarches de régularisation ou de renouvellement de leurs titres de séjour. Les changements de législation et la numérisation des démarches sont une préoccupation majeure. Une déstabilisation du public et des équipes face à ces changements a été signalée par plusieurs associations.

Les démarches sont devenues chronophages, avec des réponses et refus automatisés, et le contact humain a été perdu. Des habitant·es qui étaient auparavant autonomes dans leurs démarches se retrouvent perdu·es face à la numérisation, à cause d'un manque d'accès aux outils ou aux connaissances du nouveau système et d'un dysfonctionnement des plateformes.

Afin que les professionnel·les puissent accompagner les personnes dans leurs démarches, une mise à jour de l'actualité de la législation est nécessaire. C'est pourquoi LaFédé propose une formation autour de la protection sociale des personnes étrangères. À la demande des associations, un temps d'échange sera aussi réservé sur les dysfonctionnements de la plateforme ANEF.

Intervenants potentiels : le Gisti (juridique), la Cimade, le Comede, Migrations Santé, Fasti
Objectif : 1 journée de formation

2.4 Accompagnement à l'obtention de la VAE

La professionnalisation des médiateurs et médiatrices est un élément essentiel pour la reconnaissance du métier et contribue à la mise en valeur des compétences acquises sur le terrain par les professionnel·les. LaFédé propose d'organiser des séances collectives d'accompagnement de l'obtention du titre MSADS, animées par l'Afpa (Association pour la formation professionnelle des adultes). L'accompagnement en collectif, encadré par un·e formateur·ice est intéressant puisqu'il peut encourager le partage entre pairs et l'échange des connaissances des médiateurs et médiatrices travaillant dans des territoires parfois éloignés les uns des autres.

Objectif : 4 à 5 séances d'accompagnement collectif, avec la possibilité d'un accompagnement individualisé suivant la situation de le ou la professionnel·le

3. Valorisation du métier de la médiation sociale

3.1 Groupe de travail « Parcours »

En 2024, la chargée de développement a mené un travail sur la reconnaissance du métier en mettant en valeur la richesse des parcours des médiatrices des associations de LaFédé. Il a semblé nécessaire de travailler sur la reconnaissance du métier dans un contexte où le non-renouvellement de conventions d'adulte-relais qui financent ces postes créent une précarité au niveau des professionnel·les, des équipes, et du fonctionnement des structures. Même en cas de renouvellement, les contrats de 1 à 3 ans ne permettent pas aux personnes de s'investir dans une structure ni de se projeter professionnellement, et obligent les associations à recruter et former leurs équipes sans cesse. Ces petits contrats sont contraignants puisque la stabilité au sein d'une équipe est essentielle afin de permettre son implantation au sein du quartier et la création des liens de confiance.

Ces groupes de réflexion ont montré qu'avec l'expérience du terrain, les médiateurs et médiatrices acquièrent une expertise et une proximité du public que d'autres travailleurs sociaux ont du mal à maintenir face aux procédures administratives chronophages et à leur dématérialisation. Ils-elles proposent un accompagnement qui est différent mais complémentaire à celui effectué par les institutions. Les réflexions issues de ces groupes seront publiées en 2025, avec une restitution auprès de l'ANCT et d'autres partenaires de LaFédé.

3.2 Participation aux instances de plaidoyer/réflexion

LaFédé est active dans plusieurs instances de plaidoyer et de réflexion pour assurer la représentation des associations de médiation sociale et culturelle et la valorisation du métier de la médiation sociale au niveau national.

France Médiation

LaFédé est membre actif du réseau national France Médiation en tant que tête de réseau de la médiation sociale et culturelle. Depuis 2008, LaFédé occupe les fonctions de vice-présidence en qualité de partenaire associé et travaille notamment sur la reconnaissance du métier et la professionnalisation des emplois.

Observatoire de la médiation sociale

En tant que tête de réseau, LaFédé participe aux comités de pilotage de l'Observatoire de la médiation sociale organisés par l'ANCT en partenariat avec France Médiation. Lors des copils, un travail collectif est mené afin d'établir un état des lieux de la médiation sociale, ainsi qu'une évaluation des impacts et des réflexions autour de la démarche de l'évaluation de l'utilité sociale et des impacts de la médiation.

Collectif pour la promotion de la médiation en santé (CPMS)

La Fédé participe en tant que membre du collège structure du groupe de travail Collectif pour la promotion de la médiation en santé (CPMS), instance de plaidoyer. La santé a toujours été un domaine d'activité majeur pour les associations membres de LaFédé, et elles ont tendance à s'y impliquer de plus en plus. Le collectif œuvre pour faire remonter les difficultés d'accès aux soins pour les populations vulnérables ainsi que les difficultés financières des associations et centres de santé à la suite des coupes budgétaires au niveau territorial et national. LaFédé défend le métier de la médiation comme étant non seulement implanté dans un réseau d'acteurs de santé, mais dans un environnement beaucoup plus large englobant tous les acteurs de l'accompagnement social.

3.3 « Les rencontres de LaFédé »

La santé mentale des habitant-es QPV : inégalités sociales, influences culturelles

Cette journée de travail et d'échanges s'adressent aussi bien aux membres de LaFédé qu'aux partenaires extérieurs. Chaque année, LaFédé invite des représentants venant des milieux de la recherche, de l'associatif, et de l'institutionnel pour intervenir et débattre autour d'une thématique identifiée par l'ensemble des structures du réseau. La mobilisation du réseau pluridisciplinaire permet une réflexion transversale et innovante. Cette année, la santé mentale des habitant-es sera mise en avant.

Les inégalités sociales et sanitaires

Force est de constater que la précarité sociale impacte fortement la charge mentale et par conséquent le bien-être des habitant-es accompagnés par les associations. En effet, en raison de leur situation sociale, les habitant-es des quartiers populaires sont plus à risque d'être victime de discrimination et/ou stigmatisation liée à la santé mentale. Afin d'accompagner ces populations en situation vulnérable, il est nécessaire de comprendre comment les souffrances psychiques sont exacerbées par les inégalités liées aux origines, au genre et à la précarité sociale. *Cette réflexion autour de la santé*

mentale sera traitée comme une problématique économique, sociale, sanitaire, influencée par une multitude de facteurs sur lesquels des acteurs du terrain – et pas que du domaine de la santé – peuvent agir.

Le lien avec le public

Les médiateurs et médiatrices occupent une place particulière dans l'accompagnement des habitant-es. Ils et elles sont régulièrement en lien avec un public marqué par des antécédents de violence, notamment dans le parcours migratoire, la précarité du statut administratif et des difficultés de communication. Grâce au lien de confiance qui s'instaure au fil du temps, ces professionnel·les se retrouvent en première ligne d'écoute lorsque les personnes se confient. Les situations complexes peuvent peser lourd si les médiateurs et médiatrices ne sont pas outillé-es pour bien soutenir et orienter les personnes.

Des compétences particulières

Les compétences culturelles des médiateurs et médiatrices jouent un rôle important dans l'accompagnement. Elles facilitent la transmission d'informations délicates et peuvent potentiellement permettre de briser des tabous. Cette question culturelle, et comment les systèmes de croyances peuvent influencer la perception des dispositifs de santé mentale est centrale, et sera aussi abordée lors de cette journée de réflexion.

La Rencontre de LaFédé est programmée pour le 10 juin 2025.

Public prévu la journée : 60 à 80 personnes.

Intervenants potentiels : Comede, Migrations Santé

- Maila Marseglia, Psychiatre, Psychothérapeute, Coordinatrice nationale du Pôle Santé Mentale du Comité pour la santé des exilés (COMEDE)
- Delphine Burriez, Maîtresse de conférences à l'université Panthéon-Assas
- CCOMS ou Psycom